

Carmine Marrazzo

Réinventions d'un destin

Comment les psychanalystes peuvent-ils soutenir leur désir, désir de l'analyste, avec ses paradoxes ? La question est cruciale et conditionne la « chance que l'analyse continue à faire prime sur le marché ¹ », si ce n'est les conditions mêmes de sa survie.

Freud, le premier, a abordé la question : ses écrits et sa correspondance en attestent. Or, au moment même où il se conforte d'un optimisme singulier à propos du destin de son invention, il crédite le psychanalyste d'une « disponibilité considérable » à accepter son « destin », « le destin de celui qui est seul à s'opposer ² ». Comment comprendre cette « disponibilité considérable » s'il n'y a « rien dans la structure de l'homme qui le prédispose à la psychanalyse ³ » ?

Avançons avec Lacan. Il a visé à réveiller le mouvement analytique des pannes et des déviations d'une formation qui assurait l'analyste « d'une routine qui fait [son] confort ⁴ », et sa critique obstinée a ramené avant tout les résistances à la psychanalyse à la résistance du psychanalyste lui-même.

J'ai longtemps cru que son événement institutionnel inédit répondait au destin freudien. Mais, s'il ne s'agit pas d'être « seul à s'opposer », d'être seulement dans une opposition, autre façon de faire exister l'Autre, mais de la mise en fonction du « désir de l'analyste », gain précieux de fin d'analyse, qui implique plutôt un s'autoriser

1. J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 310.

2. S. Freud, « Résistances à la psychanalyse », dans *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 20, 1979, ou dans *Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 17, 2000.

3. *Correspondance S. Freud – L. Binswanger (1908-1938)*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 134.

4. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur Le psychanalyste de l'École », textes de référence EPFCL, www.champlacanian.net

sans « s'assurer de l'Autre ⁵ », non plus dans le champ garanti par le savoir de l'Autre, mais dans le champ de l'acte. Une « disponibilité considérable » donc à l'acte analytique.

Donc, *s'acte-rise-t-on ?* « Le psychanalyste [...] ne fait qu'être à la place de l'acteur, en tant qu'un acteur suffit à lui seul à tenir cette scène ⁶. » Dans cette perspective, les paradoxes du désir de l'analyste ne seraient rien d'autre que les « paradoxes de l'acte analytique ». Cet acte, « que nous [le] supposons du moment électif où le psychanaly-sant passe à l'analyste ⁷ », « à qui l'analyste semble opposer la plus forcenée méconnaissance ⁸ », dont « il a horreur ⁹ », *acte-horr*, et qui le fixe à la place du « rebut de ladite [humanité] ¹⁰ ».

Mais si une telle place n'est pas souhaitable, comment l'ana-lyste peut-il la désirer, continuer à la désirer ? La décision d'une réin-vention est nécessaire. C'est ainsi que j'entends cette « contrainte » : « Que chaque analyste soit obligé – car il faut qu'il soit obligé – de réinventer la psychanalyse, à partir de ce qu'il a réussi à extraire pour avoir été, lui-même, psychanalysant ¹¹ ».

Serait-il possible que l'École de la passe soutienne le pari d'une décision, toujours contingente, avec sa portée d'enthousiasme ?

Traduction d'Irene Pagliarulo

5. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 825.

6. J. Lacan, *Le Séminaire Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, leçon du 4 juin 1969, p. 350.

7. J. Lacan, « *L'Acte psychanalytique*. Compte rendu du Séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 375.

8. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte psychanalytique*, inédit, leçon du 29 novembre 1967.

9. J. Lacan, Lettre au journal *Le Monde*, 24 janvier 1980.

10. J. Lacan, « Note italienne », *op. cit.*, p. 308.

11. J. Lacan, « Sur la transmission de la psychanalyse » (1978), *La Psicoanalisi*, n° 38, Roma, Astrolabio, 2005, p. 13-16.